



DÉPARTEMENT DU DOUBS  
**MAIRIE DE MAMIROLLE**  
25620  
2 bis rue de l'école  
TÉL 03 81 55 71 50  
FAX 03 81 55 74 61  
[mairie@mamirolle.com](mailto:mairie@mamirolle.com)  
[www.mamirolle.fr](http://www.mamirolle.fr)

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 19 mai 2022 à 19h30

**Présidence :** Monsieur Daniel HUOT, Maire

**Présent :** tous les conseillers, sauf Mesdames MULLER Julie, VEZINIER Marilyn, BOURGOIN Cécile et Monsieur REGENNASS Philippe

**Procurations:** de M. REGENNASS Philippe à M. LETHIER Daniel  
de Mme MULLER Julie à M. COPPOLA Ernest  
de Mme VEZINIER Marilyn à Mme CORUK Maud  
de Mme BOURGOIN Cécile à Mme BERGEZ Gilda

**Secrétaire :** Madame ROUSSET Valérie

\*\*\*\*

Le Maire certifie :

- que la convocation du conseil municipal a été faite le 16 mai 2022
- que le nombre de conseillers en exercice est de 19

Le présent procès-verbal a été affiché à la porte de la mairie le 24 mai 2022, en exécution des articles L.2121-10, L.2121-11, L.2121-17, L.2124-3, R.121-7, R.121-9, R.124-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

\*\*\*\*

### ORDRE DU JOUR :

1. **Approbation du PV du Conseil Municipal du jeudi 5 mai 2022**
2. **Aménagement d'une cellule de la galerie commerciale pour le club Ados – Approbation de l'avant-projet.**
3. **Ludothèque Pic et Pivette : approbation du compte d'exploitation 2021**

\*\*\*\*

1. **Approbation du PV du Conseil Municipal du jeudi 5 mai 2022**

Le Maire invite les conseillers à formuler des remarques sur la rédaction du procès-verbal de la réunion du jeudi 5 mai 2022. En l'absence d'observations, le Conseil Municipal approuve ce procès-verbal.

2. **Aménagement d'une cellule de la galerie commerciale pour le club ados – Approbation de l'avant-projet.**

Les communes de Mamirolle, Le Gratteris La Chevillotte comptent une population totale de 2143 habitants dont 160 jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Ces jeunes disposent, sur le territoire, d'une offre d'activités sportive et culturelle importante proposée par les associations locales et la bibliothèque de Mamirolle mais d'aucune structure d'accueil pour se rassembler, échanger et construire des projets ensemble.

Fort de ce constat, les élus des trois communes ont souhaité, développer à nouveau sur le secteur, (comme se fût le cas il y a quelques années) des actions d'animation en faveur de la jeunesse.

Pilotée par Madame la Directrice des FRANCAS de Mamirolle, une action jeune à laquelle participe une quinzaine d'adolescents a donc été mise en place. Ensemble, ils ont défini, élaboré, un certain nombre de projets communs qu'ils mettront en œuvre dans les prochains mois, le 1<sup>er</sup> d'entre eux étant un séjour été en Haute Savoie.

Afin de faciliter les échanges entre ces jeunes et de permettre la tenue de réunions, la commune de Mamirolle souhaite procéder à l'aménagement d'un espace dédié aux adolescents au sein d'une cellule actuellement vacante de la galerie commerciale, propriété de la commune.

Pour rendre cet espace chaleureux et accueillant mais aussi conforme à la réglementation en matière de sécurité et d'accessibilité, monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il a fait appel à un maître d'œuvre dont le montant de la prestation s'élève à 6 000 € HT.

Monsieur le Maire présente ensuite aux membres de l'assemblée l'avant-projet concernant cet aménagement établit la SARL BAT ECO, maître d'œuvre de l'opération. Il précise que le coût prévisionnel des travaux est estimé comme suit :

Désignation des travaux	Estimatif du montant des travaux HT
Menuiserie intérieure	2 280.89 €
Doublages Cloisons Peinture	22 968.80 €
Faux plafonds	3 208.45 €
Revêtement de sols et murs	8 093.39 €
Plomberie sanitaire	4600 €
Electricité	8 781.81 €
<b>TOTAL</b>	<b>49 933.34 € arrondi à 50 000 €</b>

En outre et pour équiper ce nouvel espace, l'achat de mobilier s'avère également nécessaire : canapés, fauteuil, chaises, tables réfrigérateur, four à micro-ondes etc..... Le montant total de ces acquisitions s'élève à 3600 € HT

### **Le coût global prévisionnel de l'opération s'élève donc à 59 600 € HT**

Monsieur le Maire précise que l'aménagement de cet espace pour le club ados pourra faire l'objet d'une demande de subvention auprès de la Caisse d'allocations Familiales à hauteur de 40 % des dépenses liés aux travaux et à l'achat de mobilier et de matériel, d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR à hauteur de 30 % et éventuellement d'une aide de la CU GBM dans le cadre du fonds « isolation et énergies pour les communes ».

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve à l'unanimité l'avant-projet et accepte le coût prévisionnel des travaux arrêté à 49 933 .34 € HT soit 59 920.01 € TTC
- charge Monsieur le Maire d'engager la procédure de passation des marchés publics selon une procédure adaptée

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2022-34 en date du 12 avril 2022 afférente à cette affaire.

### 3. Ludothèque Pic et Pivette : approbation du compte d'exploitation 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, décide d'approuver le compte d'exploitation 2021 concernant la ludothèque Pic et Pivette établi par la Fédération Familles Rurales du Doubs qui laisse apparaître un déficit de gestion de 1 315.03 € pour des dépenses à hauteur de 9 011.06 € et des recettes à hauteur de 7 696.03 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Le prochain conseil municipal se tiendra le Mercredi 8 juin 2022 à 19h30

La secrétaire,

Valérie ROUSSET

*Rousset*

Le Maire,

*Huot*  
Daniel HUOT

